

Féchy, le 5 juin 2018



CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC

AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL n° 05/2018 RELATIF
A L'INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORT A LA PRA

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La commission ad hoc nommée par le bureau du Conseil composée de Monsieur Cédric Lesne, Président et rapporteur, Madame Jasmine El Mulki et Monsieur Marc-André Stoky, membres, Madame Christine Kaesermann et Monsieur Thomas Von Arx, suppléants, s'est réunie en salle des conférences de l'administration communale le lundi 28 mai 2018 à 20 heures afin d'étudier le préavis municipal no 05/2018. Mesdames Christine Kaesermann et Jasmine El Mulki n'étaient pas en mesure d'assister à cette réunion et sont excusées.

Messieurs Andreas Meyer, Syndic, et Jean-Pierre Moret, Municipal, nous ont présenté ce préavis avec les supports visuels nécessaires et fourni tous les renseignements et explications utiles. Nous les en remercions.

La commission félicite la municipalité pour le projet qui nous a été présenté et qui répond à plusieurs interventions faites lors de récents Conseils Généraux.

La municipalité a examiné plusieurs alternatives à ce projet, notamment un terrain de jeu goudronné transformable en parking ou encore un terrain de sport recouvert de moquette, et leurs coûts nous ont été détaillés.

La commission apprécie notamment le projet proposé car il :

- est pleinement conforme au Plan Partiel d'Affectation
- représente une vitrine pour la commune dans un lieu de passage fréquenté
- sera réalisé par une entreprise suisse de référence
- n'impliquera aucun coût d'entretien
- offrira une infrastructure pérenne pour la jeunesse du village

Après discussion, la commission propose aux membres du Conseil Général d'accepter le préavis municipal no 05/2018 tel que proposé.

Pour la Commission ad hoc,

Le Président

Les membres

Les suppléants